

Alcohol and Gaming
Commission of Ontario

90 Sheppard Avenue East
Suite 200
Toronto ON M2N 0A4

Commission des alcools
et des jeux de l'Ontario

90, avenue Sheppard Est
Bureau 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél.: 416-326-8700 or/ou 1-800-522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

www.agco.ca

Avis de prolongation des heures pendant la Coupe du Monde de la FIFA 2018

Le registrateur des alcools, des jeux et des courses (le registrateur) a approuvé la vente d'alcool dans la province à partir de 9 h pour les titulaires de permis de vente d'alcool pendant le tournoi de la Coupe du monde de la FIFA 2018. Cette approbation temporaire est uniquement valide pour la durée du tournoi, qui se déroulera du 14 juin au 15 juillet 2018. La prolongation des heures pour cette période vise à ce que le service coïncide avec le début de certains matchs dont la télédiffusion en Ontario, en raison du décalage horaire, aura lieu tôt le matin. Le service d'alcool prendra fin comme d'habitude, à 2 h.

La prolongation temporaire des heures de service est permise par la *Loi sur les permis d'alcool* pour les titulaires de permis de vente d'alcool dans le cadre d'événements d'envergure municipale, provinciale, nationale ou internationale. Bien que les prolongations temporaires ne soient habituellement pas accordées pour des événements se déroulant à l'extérieur de la province, le registrateur reconnaît que la Coupe du Monde de la FIFA 2018 est un événement international important pour de nombreuses communautés de l'Ontario et qu'il s'agit de l'un des événements sportifs les plus regardés à l'échelle de la planète. En Ontario, le tournoi jouit d'une grande popularité et suscite l'enthousiasme au sein des grandes communautés multiculturelles de la province.

La prolongation des heures s'appliquera à tous les établissements de la province pourvus d'un permis. Si une municipalité s'oppose à la prolongation des heures dans son territoire, elle peut informer le registrateur de son refus par écrit, et ses volontés particulières seront respectées.

La décision de servir de l'alcool dès 9 h ou non revient à chacun des titulaires de permis de vente d'alcool. Veuillez toutefois noter que même si les établissements n'ont pas à obtenir l'approbation de la CAJO pour commencer à vendre de l'alcool à 9 h pendant la Coupe du monde de la FIFA 2018, il leur incombe de s'assurer que la municipalité dans laquelle ils sont situés ne s'est pas opposée à cette prolongation.

Vous pouvez obtenir plus de détails à propos de la présente politique, y compris la liste des municipalités qui ne permettent pas la prolongation des heures, en appelant au service à la clientèle de la CAJO au 1 800 522-2876, ou en consultant la page Web de la CAJO sur le prolongement des heures pendant [la Coupe du Monde de la FIFA 2018](#).